



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L2121-10 du Code des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le **jeudi 14 décembre 2023** à **18h00** en session ordinaire.

Ordre du jour

- * Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 novembre 2023
- * Choix du secrétaire de séance

FINANCES PUBLIQUES

- Délibération convention tripartite de fourniture de repas aux élèves du 1er degré de la commune par le Collège des Grands Lacs du Morvan.
- Délibération recrutement agents recenseurs
- Délibération lancement de la concertation sur les zones d'accélération pour le développement de la production des énergies renouvelables
- Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- Décisions modificatives

Fonction Publique Territoriale : personnel de la commune

- Délibération contrat accroissement d'activité
- Délibération recrutement d'un contractuel dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire adjoint technique territorial
- Délibération annualisation poste agent technique

Questions diverses

- Programmes d'investissements 2024
- Prime pouvoir d'achat
- Date prochain Conseil Municipal

Fait à Montsauche-les Settons, le 7 décembre 2023,

Le Maire,
LECLERCQ Marie

